

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. *L'avis de discontinuation* doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.
Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Réouverture des cours à l'École d'agriculture de Sainte-Anne, le 26 février prochain.—Les conférences agricoles sous les auspices du département de l'agriculture de la province de Québec.—Comité de l'agriculture et de la colonisation, pendant la présente session du Parlement provincial.—Le mérite agricole récompensé.—Nouvel embranchement du chemin de fer Témiscouata.—Innuiration à Manitoba.

Causerie agricole : Des fumiers.

Sujets divers : Notes de voyage de notre correspondant M. Emile Castel à la Colombie Britannique (Suite) : Les missions de la Colombie Anglaise.—Importation de chevaux français en Canada.—Emploi de la douceur envers les jeunes chevaux.—La culture de différentes variétés de putates.—Avantage de l'incubation artificielle.

Choses et autres : La picote du cheval.—Utilisation des cendres comme engrais.

Recettes : Clous ou furoncles.—Soins à donner aux chevaux qui ont des poux.



A nos abonnés retardataires.—Au premier numéro de la présente année de la Gazette des Campagnes, nous faisons appel à nos abonnés retardataires de nous payer au plus tôt le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous le disons à regret bien peu ont répondu à cet appel : soit qu'ils ont oublié de leur part, car nous ne saurions imaginer qu'ils voulaissent ainsi sciemment nuire aux intérêts d'un journal d'agriculture qui a à cœur d'aider au progrès agricole que nécessairement tout le monde doit désirer, car tous en proclamant la nécessité, puisque du progrès agricole dépend l'avenir prospère de notre pays. Nous vous en supplions, payez-nous au plus tôt ce que vous nous devez pour abonnement à la Gazette des Campagnes, afin de nous donner les moyens de travailler avec courage et persévérance à cette œuvre que nous poursuivons depuis déjà un si grand nombre d'années et qui est si chaleureusement accueillie par la plupart de nos confrères de la presse canadienne, auxquels nous devons nos plus sincères remerciements.



REVUE DE LA SEMAINE

Réouverture des cours à l'École d'agriculture de Ste Anne.—Nos lecteurs trouveront dans nos colonnes d'annonces l'avis annonçant, pour le 26 février prochain, la réouverture des cours à l'École d'agriculture de Ste Anne. Bien des fois déjà, la Gazette des Campagnes a insisté sur la nécessité des études agricoles et il n'est jamais inutile de revenir sur cette question qui, malheureusement, ne semble pas comprise de nos cultivateurs.

Beaucoup de nos jeunes gens se destinent sagement et patriotiquement à la carrière agricole qui ne sera jamais trop honorée. Pourquoi si peu cherchent-ils à s'instruire de bonne heure? Pourquoi si peu fréquentent-ils nos écoles d'agriculture? Serait-ce que les parents hésitent à se priver pendant deux années des services que peuvent leur rendre leurs enfants? Ce serait un calcul égoïste et coupable; priver ces jeunes gens d'une instruction spéciale que toutes les industries recherchent à grand prix, serait une faute. On se salue souvent pour donner aux enfants l'instruction classique, quand ils se destinent aux carrières libérales. C'est très bien! Mais pourquoi priver leurs frères de l'instruction agricole, surtout quand il peut n'en rien coûter.

Grâce aux bourses que le Gouvernement provincial octroie si généreusement, les jeunes gens pendant leur séjour à l'école d'agriculture ne dépendent rien à leurs parents. Rien, absolument rien! Les récompenses pécuniaires qui leur sont accordées, chaque mois, pour leur travail, peuvent suffire à leur blanchissage et à leurs frais de voyage.

Quant à l'utilité de cet enseignement, ce serait faire injure à nos lecteurs, que de soupçonner qu'ils ne l'apprécient pas comme il convient. Mieux un cultivateur connaît son métier théoriquement et pratiquement, plus il a de chances de réussir. C'est donc du temps bien employé que celui passé à s'instruire. La compétence théorique du professeur M. J. D.

Réd. J. R. L. Hamelin,
 Hôpital-Général de Québec

Schmouth et la compétence pratique du chef de culture M. Joseph Roy, sont une garantie de succès pour leurs élèves.

Parents, songez-y bien; vous avez des devoirs envers vos enfants, avant d'avoir des droits sur eux!

Les conférences agricoles.—Les journaux de Québec annoncent que "l'honorable Colonel Rhodes, nouveau ministre de l'agriculture de la province de Québec, a déclaré que les conférences agricoles seront reprises sous les auspices de son département. On n'imposera nulle part des conférenciers, mais on donnera suite aux invitations sérieuses qui seront faites.

"Les membres du clergé, les officiers des cercles agricoles ou des sociétés d'agriculture, les députés, tous ceux qui, par leur position, sont à même de juger de l'à-propos et de l'utilité des conférences, pourront demander des conférenciers, et de telles demandes seront accueillies favorablement."

Nous nous réjouissons de tout cœur de cette bonne nouvelle, car nous savons que c'est un moyen efficace de propagation de l'instruction agricole pour la masse des cultivateurs, pourvu que les cultivateurs prennent part à ce mouvement dont les cultivateurs des États-Unis donnent l'exemple. Pour que ces conférences agricoles soient efficaces, il faut un auditoire décidé d'avance à profiter des enseignements qui y seront donnés; un auditoire persévérant ne manquant jamais l'occasion d'assister à ces réunions; un auditoire disposé à abandonner des idées de routine que l'instruction première n'aura pas déracinées; un auditoire préparé d'avance à comprendre ce qu'on voudra lui enseigner pour tirer avantageusement parti de ses cultures. Que tous se donnent la main pour profiter des avantages qui leur sont offerts dans le but d'améliorer notre agriculture par le savoir agricole.

Comité de l'agriculture et de la colonisation, pendant la présente session du Parlement provincial.—Voici les noms des députés de l'Assemblée législative qui forment partie de ce comité: MM. O. Baldwin, Le Basinet, B. Beauchamp, N. Bernatchez, E. H. Biseon, Hon. J. Blanchet, O. G. Bourbonnais, L. P. Cardin, F. G. Miville Dechêne, G. H. Dechenes, De Grosbois, N. H. E. Faucher de Saint-Maurice, L. Forest, J. E. Girouard, V. Gladu, A. Lapointe, E. Laroau, H. Legris, A. E. E. Lusior, Dr H. J. Martin, J. McIntosh, Joseph Morin, G. A. Nantel, W. Owens, J. Picard, Joseph Pilon, W. J. Poupore, Hon. Colonel Rhodes, A. Rochelleau, E. E. Spencer, L. Sylvestre, Hon. L. O. Taillon, Jules Tessier, Dr F. Trudel et M. Tourigny.

Le mérite agricole.—Le gouvernement de la province de Québec se propose d'encourager l'agriculture en récompensant ceux qui seront les plus distingués. Il fondera dans ce dessein un ordre que l'on appellera l'ordre du *Mérite agricole*, comme celui qui existe en France depuis quelques années. Les récompenses consisteront en médailles et diplômes.

Le chemin de fer Temiscouata.—Nous avons déjà annoncé que la compagnie du chemin de fer Temiscouata, qui a construit et opère actuellement la voie ferrée qui relie le Petit Sault à la Rivière-du-Loup, a signé récemment un contrat avec le gouvernement d'Ottawa, par lequel elle s'engage à construire vingt milles de l'embranchement de Saint-François. La compagnie va se mettre à l'œuvre immédiatement.

Pendant l'hiver on va sortir et préparer les traverses et le bois nécessaires à la construction des ponts; et dans les premiers jours du printemps on commencera à déblayer et préparer la voie sur le parcours de vingt milles.

La face du Madawaska a bien changé depuis quinze ans. Cette superbe et riche région agricole était isolée, sans débouché, sans communication avec les grands centres. Il y a quelques années on a construit le chemin de fer de Frédéricton au Petit Sault, qui ouvrait cette fertile région au commerce de Saint-Jean; le chemin de fer de Temiscouata, récemment inauguré l'a mise en communication avec Québec; et enfin, pour couronner ces travaux, appelés à révolutionner le Madawaska, le chemin de Saint-François donnera à la partie supérieure du comté les avantages immenses dont jouit le bas depuis quelque temps.

Immigration à Manitoba.—L'inspecteur de la police à cheval, chargé de commander la patrouille qui stationne maintenant sur la frontière du Manitoba, pour empêcher les colons de Dakota de voler du bois sur le territoire canadien, vient d'écrire au gouvernement fédéral que cinq habitants du Dakota lui ont manifesté l'intention de s'établir au Manitoba le printemps prochain, parce qu'ils ne peuvent pas vivre sur le sol américain sans combustible. Autrefois on se procurait du bois sur le territoire canadien sans en demander même la permission; aujourd'hui, ce n'est plus la même chose, la police est là qui met la main sur le dos des voleurs de bois. L'immigration va donc remplacer le vol.

CAUSERIE AGRICOLE

LES FUMIERS.

Les plantes prennent leur nourriture dans la terre par leurs racines, dans l'air par leurs feuilles.

Dans les forêts le sol ne s'appauvrit pas, au contraire, il s'enrichit. Pourquoi? Parce que la terre reprend ce qu'elle a prêté: des feuilles, des rameaux secs, des écorces, dépourvues enrichies de ce qu'elles ont pris dans l'air. Dans les champs les choses ne se passent pas ainsi: la récolte semée prend la nourriture nécessaire à sa vie jusqu'à ce qu'elle ait mûri ses fruits, puis elle est enlevée toute entière. La terre a donné beaucoup, et elle ne reçoit rien. De là vient l'appauvrissement. Heureusement, au moyen des engrais, on peut restituer à la terre ce qu'on lui a dérobé.

Dans les campagnes, les récoltes sont souvent mauvaises. La plupart du temps, à quoi cela tient-il? Au manque de fumier. La verse des céréales occasionnée par la trop grande quantité d'engrais est bien rare, et en admettant qu'il y ait des cultivateurs auxquels un semblable fait arrive, le mal n'est pas bien grand. En effet, à la place d'une récolte trop forte, l'année suivante, il vient une bonne moisson, tandis qu'à la place d'une récolte trop faible, on n'obtient rien.

Cependant les engrais ne manquent pas; mais il faut savoir ouvrir les yeux pour les voir, il faut aussi savoir se baisser pour les ramasser.

Dans une grande partie de la France on laisse encore une partie des champs en jachère morte, parce qu'on n'a pas assez d'engrais. Il faut remédier à cela.

Le remède, le voici : Mettre la moitié de la propriété en prairies et en racines et élever des bestiaux. On obtient ainsi de bonnes récoltes de céréales, parce que les bêtes donnent du fumier. Je prévois deux objections.

La première : On ne peut faire de prairies partout. Erreur ; il y a des plantes fourragères qui peuvent croître même dans les terrains les plus secs. J'en cite.

Le sainfoin, qui aime les terrains secs calcaires ;

La luzerne qui pousse dans les plus mauvaises terres ;

Le lupin-jaune, excellente plante qui est malheureusement peu connue : elle ne vient bien que là où rien ne peut venir. Et bien d'autres que je pourrais citer.

La seconde objection : Si l'on met la moitié de la ferme en prairie, il restera bien peu pour faire des céréales.

Si l'on prend deux sacs, l'un moitié plus grand que l'autre, si l'on remplit le plus grand de pièces de cinq francs en argent, et le plus petit de pièces de vingt francs, lequel contiendra la plus forte somme ?

Où, sous une autre forme :

Un arpent bien fumé rendra moitié plus que deux arpents mal engraisés.

Maintenant, parlons d'autres choses.

Certains fumiers qui opèrent des prodiges dans certains champs font peu ou point d'effets dans d'autres. Cela dépend du sol. Ainsi dans les terrains frais, et dans les secs il faut des fumiers différents. Ceux de cheval et de mouton conviennent aux premiers ; ceux de bœuf, de vache, de porc, réussissent dans les seconds. Ou, si on aime mieux : les fumiers chauds doivent être portés sur les terrains frais, les fumiers frais sur les terrains chauds. Il faut donc éviter de les mêler. Mais lorsqu'on sort son fumier de l'étable, on ne va pas immédiatement le porter aux champs. On le garde dans sa cour. Qu'on ne prenne pas exemple sur certains voisins qui l'étendent en couches minces près des bâtisses. D'abord, l'odeur qui s'en échappe est loin d'être agréable, de plus, et c'est ce qu'il y a de pire, le soleil le dessèche et la pluie le lave ; à eux deux, ils en enlèvent tous les bons sels. Il faut tasser son fumier, et à mesure qu'on l'élève, le fouler avec les pieds. Lorsqu'on est propriétaire, on construit à peu de frais un hangar pour le mettre à l'abri ; quand on est fermier, on tâche d'obtenir cela du maître. S'il refuse, c'est qu'il ne comprend pas ses intérêts, alors on enduit son tas, sur toutes les faces, avec de la boue, puis, lorsqu'il est assez haut, on fait une toiture avec des gazons. Ce n'est pas coûteux et les résultats sont bons.

J'ai dit, en commençant, qu'on pourrait avoir dans les campagnes beaucoup plus d'engrais qu'on n'en a ; si on n'en a pas plus, c'est qu'on perd une foule de choses dont on pourrait se servir avantageusement. Ne rien perdre est une maxime économique, bonne partout, mais qui demande surtout à être appliquée en agriculture.

« Les choses sont si bien arrangées en ce monde, dit Joigneaux, que chaque bête peut fumer le terrain pour la nourrir. Et ce qui est une vérité quant aux bêtes, est une vérité quant aux gens. Avec ce qui sort de notre corps, excréments et urines, il y a, si on ne

perdait rien, de quoi fumer le terrain qui nourrit chacun de nous. »

L'engrais humain, qui est des plus actifs, est perdu, en grande partie, dans presque toutes nos campagnes. On craint de le manier ; cela se conçoit, l'odeur est loin d'être agréable ; mais on peut faire disparaître cette odeur en mêlant les matières fécales avec de la suie, du poussier de charbon, etc. Il vaut mieux conduire cet engrais dans les champs que de le laisser répandre ses émanations aux portes des habitations ou le long des sentiers, où l'on en voit beaucoup de trop.

Il y a bien d'autres engrais perdus. Qu'il me suffise de citer : les fientes de volaille, dont on ne tire souvent aucun parti ; la chair des animaux morts, le sang, les vieilles laines, les chiffons, les poils, les plumes ; les os qu'on devrait concasser ou brûler ; les cornes, sabots, ongles broyés ; les feuilles d'arbres ramassées dans les vergers, le long des avenues ; les ronces, joncs, broussailles, les vieilles pailles, les foins avariés, les sciures de bois, les écorces et rebuts des tanneries, les mousses, etc. ; les cendres de bois, de tourbe ; la suie ; les eaux de lessive, de savon ; les fruits perdus ; les mauvaises herbes qu'on brûle, etc. La liste en est déjà longue, et je pourrais encore continuer cette énumération.

Dans la campagne il ne doit y avoir rien de perdu, parce que tout peut servir ; il faut savoir tirer parti de tout, c'est le moyen d'avoir du fumier en abondance. On n'en a jamais de trop ; aussi doit-on se méfier des cultivateurs qui en font commerce. Un bon cultivateur ne vend jamais de fumier, et il en achète le moins possible. Les engrais chimiques rendent des services pendant quelques années, surtout lorsque l'on fait des défrichements considérables ; mais qu'on demande à ceux qui s'en servent, et s'ils sont de bonne foi, ils diront qu'au bout d'un certain temps, ils sont obligés de revenir au fumier de ferme. En effet, c'est le meilleur, et c'est à en fabriquer la plus grande quantité possible qu'il faut s'appliquer.

Ce n'est qu'à ce prix qu'on a de belles récoltes, et qu'on réussit à faire de bonnes affaires. Ce que je souhite au lecteur. — MAURICE MALÉ. — *Journal des Campagnes* de Paris.

Notes de voyage de notre correspondant M. Emile Castel à la Colombie Britannique.

(Suite.)

« Les missions à la Colombie Anglaise. » — La Colombie Britannique est divisée, sous le rapport spirituel, en deux provinces ecclésiastiques, dont l'une comprend l'île de Vancouver, et l'autre la Colombie continentale. La première est aux soins d'un clergé séculier qui a pour chef actuel Mgr Lemmens, un hollandais ; la plupart des prêtres de l'île de Vancouver sont belges ou hollandais ; on y compte cependant un canadien et un français, dont j'ai déjà parlé à nos lecteurs. Le siège de l'évêché est à Victoria. La Colombie continentale est érigée en vicariat apostolique et les missions sont confiées aux RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Le siège du vicariat est New-Westminster. Le titulaire est Mgr d'Herbomez, qui a pour co-adjuteur Mgr Durieu. Le vicariat comprend sept missions ou résidences, d'où les zélés serviteurs de la Vierge Immaculée rayonnent pour l'exercice de leur apostolat.

La première en date et la plus importante de ces missions est celle de New-Westminster, où résident indépendamment des deux prélats, cinq pères et deux frères Oblats. Elle a été fondée sous l'invocation de Saint-Charles.

La même année s'ouvrait celle de l'Immaculée Conception sur le Lac Okanagan. Elle est desservie par deux pères et un frère que j'ai eu le plaisir de rencontrer à Kamloops, d'où part la route qui mène vers le sud-est, au Lac Okanagan.

Matsqui, une station du chemin de fer Pacifique Canadien, sur le bas Fraser, vit en 1861 longtemps avant le chemin de fer, fonder la mission de Saint-Marie, dont le Père Le Jacq parle ainsi dans une lettre à laquelle nous allons faire de nombreux emprunts :

" Salut, Sainte-Marie ! lieu à jamais béni, où la plupart des pèlerins ont appris à connaître Dieu et ont reçu le saint baptême, tous te revoyent avec bonheur ! Sainte-Marie est en effet, la plus choisie en 1862 par Mgr d'Herbomez, pour être le rendez-vous des cinq peuplades environnantes; là elles peuvent venir passer chaque année un certain temps à s'instruire de notre sainte religion. Pour y attacher les sauvages, Sa Grandeur y a établi deux écoles : une pour les jeunes filles, sous la direction des sœurs de Sainte-Anne, et l'autre pour les garçons, confiés aux Pères Oblats. Ces enfants régénérés et élevés chrétiennement n'ont pas peu contribué à la conversion de leur tribu. J'avais passé là deux jours en 1862 dans une cabane qui servit d'abri aux premiers missionnaires, sur le bord d'une forêt d'arbres séculaires. J'y revins en 1867 pour enseigner les vérités de notre religion aux nombreux indigènes qui y séjournaient l'hiver, non loin de leurs enfants. Tout en apprenant les prières et le catéchisme, ces braves gens nous aidèrent à faire la guerre aux géants de la forêt, les couchant par terre et les détruisant par la hache et le feu pour faire place à des jardins potagers ou à des vergers.

" Quel changement !... La création d'une gare forcée nos Pères à transporter nos écoles sur le second plateau de la colline, laissant l'église et les anciennes bâtisses sur le premier plateau, au bas duquel le Fraser roule sa grande nappe d'eau.... "

Trois Pères et deux Frères résident à Sainte-Marie.

En 1867, Saint Joseph était proclamé patron de la mission de William's Lake, sur le haut Fraser, où trois Pères et deux Frères, représentent aujourd'hui les dévoués serviteurs de Marie. C'est la mission presque centrale. A Kootenay, aux confins sud-est de la province est la mission de Saint-Eugène, fondée en 1876, entre le lac Kootenay et la rivière Colombie, et occupée aujourd'hui par deux Pères et un Frère. La mission est devenue le centre d'un beau district agricole.

Trois ans auparavant, tout au nord, à 400 milles au moins de New-Westminster, les RR. Pères ouvraient, sous l'invocation de Notre-Dame de Bonne Espérance, la mission de Stuart Lake, au nord du 54^{me} parallèle.

La dernière en date des résidences où deux Pères ont toujours résidé depuis, celle de Kamloops est avec New-Westminster la seule que j'aie visitée. Elle est l'une des trois situées sur le chemin de fer Pacifique Canadien. J'y reviendrai plus loin.

Je vous ai déjà dit que les révérends Pères Oblats avaient été particulièrement heureux en Colombie auprès des bons sauvages. Tout récemment les Annales de la propagation de la Foi qualifiaient cette mission d'oasis chrétienne, de chrétienté modèle. Les extraits suivants de la lettre déjà citée du Rév. Père Le Jacq feront comprendre à nos lecteurs que ces épithètes n'avaient rien d'hyperbolique.

C'est le compte-rendu d'une mission donnée aux sauvages à Sainte-Marie, en 1857.

" Au printemps, Mgr Durieu annonçait aux sauvages des cinq tribus évangélisées par nos Pères de New-West-

minster, qu'ils auraient à se réunir le 7 juin à Sainte-Marie, pour s'y préparer, par une retraite, à célébrer solennellement la fête-Dieu.

" Cette nouvelle fut accueillie avec joie, et fut, dès ce moment, le sujet de toutes les conversations; on préparait d'avance les chandeliers lanternes vénitienes, lampions, fleurs artificielles, bannières, oriflammes, banderolles, tapis, pond e pour les canons, etc., etc.

" Le détail de ces préparatifs arriva jusqu'à nous et excita la curiosité de nos Shouswap. Quelques uns manifestèrent le désir d'assister à la fête. Mais une distance de plus de deux cents milles les séparait de Sainte-Marie. Hélas! seulement les directeurs du chemin de fer canadien consentirent, pour une modique somme, à descendre et à remonter les sauvages qui voudraient prendre part au pèlerinage.

" Le Rév. Père Marchal, de William's Lake, district situé à cent vingt-cinq milles plus au nord, applaudit à cette offre gracieuse. Plusieurs de ces chrétiens, franchissant à cheval les deux cents kilomètres qui les séparent de la ligne terrée, pourront ainsi participer à la fête, et la vie édifiante des sauvages du littoral fera plus d'impression sur eux que toute une année de sermons.

" Désigné pour prêcher cette retraite, je descendis du Kamloops le 2 juin, pour rencontrer Sa Grandeur à l'embranchement de New-Westminster et l'accompagner au village squamish.

" Le 3 juin donc, à 11 heures du matin, nous arrivons à Vancouver, terminus du chemin de fer canadien, sur les bords de l'Océan Pacifique. Juste en face, séparé de la ville des Blancs par un bras de mer qui a de deux à trois milles de large, se trouve le village indien. Quatre jeunes Squamish nous attendent à la gare, pour prendre nos bagages et s'informer de l'heure à laquelle Monseigneur désirait faire la traversée.

" L'heure du départ est arrivée. Je laisse ici la parole au Journal de Vancouver :

" Vers 2 heures, les indiens de la mission furent aperçus s'avancant du côté de Vancouver pour aller à la rencontre de Mgr Durieu, qui était attendu. Un grand nombre de nos concitoyens furent bientôt sur le quai d'où ils pouvaient voir la démonstration. Environ cinquante canots composaient la flotte indienne; y disposés en fer à cheval, décorés de drapeaux, de banderolles, d'oriflammes, ils offraient un charmant coup-d'œil. Quatre gros canots prirent les devants: l'un était monté par les jeunes filles vêtues en bleu, l'autre par des jeunes gens avec des surtouts rouges, le troisième avait à bord la fanfare indienne, et le dernier, au milieu duquel se trouvait un siège d'honneur pour Sa Grandeur, était occupé par le chef et les sous-chefs de la tribu. Vu de la ville, ce cortège formait un tableau pittoresque des plus intéressants. Mgr Durieu, escorté du Père Fay, les attendait au débarcadère, et quand Sa Grandeur mit le pied sur le bateau, un coup de canon retentit. La fanfare exécuta un air plein d'entrain et la flotte se dirigea vers la mission avec une lenteur majestueuse. Pendant la traversée, un coup de canon était tiré tous les cinq minutes, et quand Monseigneur mit pied à terre, il fut salué par trois salves d'artillerie. Sa Grandeur doit demeurer au village jusqu'au 7 juin, elle accompagnera ensuite les indiens dans leur visite à Sainte-Marie.

" Les indiens avaient dressé sur le rivage un arc de triomphe. Ils avaient disposé au-dessus un trône pour Monseigneur et deux chaises pour ses assistants. C'est là que se fit la réception, et, malgré la pluie, on procéda à la cérémonie traditionnelle du "serrement de la main." Tous défilèrent courbant le genou devant Monseigneur, baisant l'anneau, se relevant ensuite pour me toucher la main. Enfin on termina par la visite à l'église.... "

NN. SS. les Archevêques de Saint-Boniface et de Montréal, accompagnés du grand missionnaire du Nord-Ouest,

le Rév. Père Lacombe, oblat de Marie-Immaculée, ont voulu cet automne faire une courte visite à la Colombie britannique. Informés à temps, les sauvages du littoral se sont réunis au village indien, près de Vancouver, pour saluer leurs illustres hôtes. Grand fut l'étonnement de ces prélats et du missionnaire devant la transformation opérée. L'excellent Père Lacombe ne put retenir ses larmes. Il pleurait de joie et de tristesse : de joie en voyant des indigènes si bien formés, si bien instruits, et de tristesse en les comparant aux sauvages du Nord-Ouest pour lesquels il se sacrifie.

“ Le 7 juin, jour du départ pour Sainte-Marie, tout le monde fut debout de grand matin. Les messes dites, le village se met en mouvement pour emballer non seulement les vivres, les ustensiles de cuisine, les lits et la tente, mais encore tout ce qui était de nature à rehausser l'éclat de la solennité. Mgr Durieu désigne ceux qui doivent rester pour garder le village et prendre soin des malades. Les jeunes gens transportent le bagage à la gare du chemin de fer. La joie est peinte sur tous les visages. Seuls, les chrétiens de la tribu Tlayamin étaient dans la tristesse. Monseigneur leur avait défendu de monter à Sainte-Marie et de prendre part à la fête. C'était une pénitence qu'il leur infligeait pour certains désordres publics et pour un commencement d'insubordination envers leur missionnaire. “ C'est pour pleurer sur les affronts “ que vous avez causés à Notre Seigneur, ” leur avait dit le prélat, “ que les bons sauvages se réunissent à “ Sainte-Marie. J'aurais honte de vous présenter avant “ que vous n'avez extirpé jusqu'à la moindre racine du “ mal. Retournez sur vos terres le cœur confus et décidés “ à prouver par une conduite irréprochable que vous ne “ nous causerez plus de peine. Vous vous rendrez ainsi “ dignes d'être associés à ceux dont toutes les aspira- “ tions sont d'aimer et de réjouir le cœur de Jésus- “ Chris. ”

Importation de chevaux français en Canada.

M. le directeur de la “ Gazette des Campagnes, ”

La circulaire ci-inclue a été adressée en décembre dernier aux secrétaires des sociétés d'agriculture. Peut-être la trouverez-vous d'intérêt public et méritant l'insertion, malgré son caractère privé.

“ Montréal, 17 décembre 1888.

“ Monsieur le Secrétaire,

“ Au temps des réunions annuelles des sociétés d'agriculture, quand le programme des opérations de l'année prochaine va occuper l'attention des nouveaux bureaux de direction, je prends la liberté de m'adresser à vous pour vous prier de vouloir bien communiquer à ces bureaux les faits suivants :

“ Les dernières importations de chevaux français ont paru répondre à un besoin du pays, et les ventes opérées ont prouvé que les particuliers comme les sociétés d'agriculture étaient satisfaits de la manière dont ces chevaux avaient été choisis.

“ Les succès obtenus par ces chevaux aux expositions tant de la province de Québec que de celle d'Ontario, sont venus confirmer l'estime qu'ils avaient d'abord fait naître.

“ Je prierais MM. les directeurs, avant qu'ils ne prennent une détermination, de vouloir bien venir eux-mêmes examiner les chevaux que j'ai en ce moment, tous primés aux expositions ; savoir : un normand, deux percherons et un breton.

“ Je serai heureux d'accorder les délais ordinaires quant aux termes de paiement sur garantie satisfaisante.

“ J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre serviteur,

LOUIS BEAUBIEN,
“ No. 30, rue St Jacques, Montréal. ”

Note de la rédaction.—Les directeurs des sociétés d'agriculture, qui désirent doter leur société de chevaux français, ne sauraient manquer l'occasion de se procurer des chevaux de choix dont la vente, jusqu'ici, a donné complète satisfaction aux acheteurs. Ce serait encourager l'honorable M. Le Beaubien à faire de nouvelles importations de chevaux qui contribueraient grandement à l'amélioration de la race chevaline dans le pays. La prochaine convention des membres de la Société d'industrie laitière devant avoir lieu à l'Assomption les 23 et 24 janvier courant, y attirera sans doute un grand nombre de cultivateurs qui étant alors à quelques lieues seulement de Montréal, pourraient visiter la ferme de M. Beaubien, pour y faire l'achat d'un cheval pour leur société d'agriculture, ou le charger d'en faire l'importation pour le printemps prochain.

Emploi de la douceur envers les jeunes chevaux.

La douceur envers les animaux de travail est toujours le cachet d'une âme généreuse. Elle est aussi l'indice de la noblesse du cœur, car il y a en quelque sorte lâcheté à maltraiter et à bafouer des êtres naturellement doux, qui nous rendent d'immenses services et qui n'ont pas conscience de leurs forces physiques incomparablement supérieures à celles de l'homme.

La douceur est le moyen le plus puissant, le plus rationnel et le plus économique que nous ayons d'assujettir les animaux domestiques, de les rendre soumis, d'assouplir leur caractère à notre volonté et de retirer d'eux la plus grande somme possible de travail. Tous, dans le plus jeune âge, sont un peu farouches aux premières approches de l'homme, avec lequel ils n'ont pas encore eu le temps de faire connaissance. C'est à ce dernier de se présenter à eux, non pas sous l'aspect d'un ennemi, mais sous celui d'un maître plein de bienveillance. La voix et le regard suffisent pour leur imposer ; les caresses les flattent, leur procurent de vifs plaisirs, et obtiennent des résultats que la contrainte ne pourrait jamais espérer.

L'écurie est la première école du poulain. C'est là, une fois le sevrage passé, qu'il doit recevoir les leçons d'une première éducation. On l'habitue aux approches du maître et des serviteurs en lui adressant la parole avec douceur et en le pansant à la main ou à la brosse, mais sans l'exciter et surtout sans le chatouiller, habitude mauvaise que l'on se permet parfois et qui plus tard rend les animaux peu maniables ou méchants.

Il ne faut jamais s'approcher des chevaux, mais particulièrement des poulains, avec précipitation ou en élevant haut la voix, car cette manière de faire les inquiète et les excite à se jeter vivement à droite ou à gauche, au risque de se blesser ou de blesser leurs voisins. On doit s'en approcher sans crainte, mais avec une certaine lenteur et en leur adressant quelques paroles amicales, se dirigeant à gauche si l'on est droitier, et à droite si l'on est gaucher. Etant près d'eux, on passe légèrement la main sur le garrot, puis sur l'encolure et le chanfrein. L'influence du regard est grande sur les animaux ; on aura donc soin de regarder en face les chevaux qu'on veut dresser, et de se donner un air doux ou sévère selon les circonstances.

Il importe que les personnes chargées du dressage des jeunes chevaux soient animées de sentiments de bienveillance et même de sentiments d'affection à leur égard, car la brutalité serait chez ces animaux une cause active d'infériorité et d'abâtardissement. Il en est chez les chevaux comme chez l'homme ; tous les individus ne possèdent pas le même caractère. Les uns sont bons, craintifs, ou ayant beaucoup de vivacité ; les autres sont méchants, coères ou rétifs. Les premiers ne sauraient être conduits et dressés avec trop de douceur ; les méchants et les rétifs doivent être menés plus sévèrement, sans cependant se permettre à leur égard des violences et des brutalités.

inutiles. La méchanceté innée est rare chez le cheval ; elle est presque toujours l'effet de mauvais procédés à son égard.

La culture de la patate.

Depuis plusieurs années, M. Pierre Lippens, frère de P. B. Lippens, s'est livré à Rimouski à la culture de la patate sur une grande échelle. Les succès qu'il a obtenus ont étonné ses voisins, et plusieurs d'entre eux ont profité de son exemple pour se livrer à une culture plus rationnelle et plus payante, ce qui est le point principal. M. Lippens s'est occupé de faire des essais de culture comparatifs avec les différentes variétés de patates anciennes et nouvelles ; il a fait des expériences sur près de quarante espèces et les résultats obtenus méritent d'être connus de la classe agricole. Nous allons en dire quelques mots. Les "early rose" et les "garnet chili" qui sont les deux espèces les plus cultivées ne valent plus ce qu'elles valaient autrefois ; la qualité n'a guère changé, mais l'aptitude à produire de fortes récoltes n'existe plus. Ces espèces, par une culture prolongée de plusieurs années, ont perdu beaucoup de leur force, et elles n'ont nullement la vigueur et la vitalité des variétés nouvelles dont nous allons parler dans un instant. Il ne faut pas oublier que la patate est une plante vivace, les tubercules qu'on replante étant des espèces de boutures, et que plusieurs causes, surtout la germination prématurée dans les caves et les maladies dues au mauvais temps ou aux mauvaises qualités du sol, exercent une influence défavorable qui s'accroît lentement mais devient à la longue très prononcée.

De là la nécessité bien reconnue de retourner de temps en temps à la source, c'est à dire au semis pour obtenir des variétés nouvelles. Ce sont celles-là que M. Lippens s'est procurées chez les grainetiers d'Ontario et des États-Unis et qu'il a soumises à l'expérimentation. Il va sans dire que dans un grand nombre de cas les annonces pompeuses étaient de la "blague," pour nous servir d'une expression vulgaire ; mais pour quelques variétés les avantages préconisés étaient réels, et en les faisant connaître nous croyons rendre service aux cultivateurs.

Ce sont les suivantes :

"Rural Blush." Cette patate est grosse, d'une belle apparence, presque semblable pour la forme à la "garnet chili." Elle est très productive ; sa force de végétation est telle qu'elle ne baisse pavillon qu'aux premières gelées. La peau est rouge, comme son nom l'indique. L'intérieur présente un caractère bien tranché. On y trouve un dessin rougeâtre et bien régulier qui rappelle certaines variétés de pommes. La partie près de la pelure n'est jamais vinée. Cette patate se vend très bien pour le commerce d'exportation. Elle n'a pas la délicatesse de la "Beauty of Hebron," mais elle est bonne à manger. Elle a une qualité précieuse : c'est qu'elle est la moins sujette à la pourriture de toutes les espèces connues. Elle a été cultivée avec succès à Rimouski dans des terres humides où l'eau séjournerait presque tout le temps. Elle a été soumise à la même expérience sur la ferme de l'Hôpital-Général, où on l'a cultivée dans une terre réputée impropre à la culture de la patate. L'hon. M. Onimet, sur une pièce de terre glaiseuse à St-Hilaire, M. Ambroise Larivière, cultivateur bien connu à St-Ours, et un cultivateur de Stoneham ont également obtenu cette année même (qui a été particulièrement désavantageuse pour la culture de la patate à cause des pluies continuelles), des résultats tout à fait inespérés avec cette espèce qui paraît être "indemne" contre l'humidité. Elle a triomphé partout des autres espèces. Elle n'aime pas les terres sablonneuses.

Pour ces terres-là nous recommandons la "Halton seedling," dont voici les caractères principaux : ressem-

blance assez grande avec la "Beauty of Hebron," mais couleur uniforme et moins blanche ; la variété la plus précoce connue ; chair blanche, tendre et très farineuse ; demande à être manipulée avec précaution et est sensible à la gelée et à l'humidité. Très vigoureuse et productive ; feuilles plus grandes et plus rondes que la "early rose."

La patate tardive la plus rustique, la plus propre à la grande culture dans les terres de consistance moyenne, semble être la "Cortess matchless." A l'exposition provinciale, M. Lippens avait dans sa collection une patate de cette espèce pesant deux livres et demie. Elle tient le milieu entre les espèces à chair dure et les espèces à chair tendre. Elle est très nourrissante et bonne à manger. La peau est plus rugueuse que celle de la "early rose" et la forme est moins allongée. Les tiges sont fortes et les feuilles sont très développées. Ses qualités productives sont remarquables. Elle est facile à conserver.

Voilà les trois variétés de patates cultivées en grand par M. Lippens. L'année dernière, une partie de sa récolte a été vendue comme semence aux cultivateurs des environs et il y a eu même plusieurs demandes de différentes parties de la province. Les cultivateurs qui désirent se procurer quelques minots de ses variétés nouvelles peuvent lui écrire à cet effet. S'adresser à P. LIPPENS, RIMOUSKI.

Nous prions ceux qui veulent essayer ces espèces de bien tenir compte du petit conseil que voici : Evitez de semer fort ; laissez une bonne distance entre les pieds et entre les rangs ; remuez souvent la terre mais ne rehaussez pas trop.

Avantage de l'incubation artificielle.

Les agriculteurs, soucieux de pourvoir à la multiplication de leurs oiseaux de basse cour, devront toujours faire choix d'une bonne race leur donnant le plus d'œufs possible, ceux-ci entrant pour une bonne part dans les recettes de la ferme.

De toutes les races, c'est celle de Houdan qui donne le plus d'œufs ; nous ne saurions donc trop la recommander.

Les couveuses artificielles sont arrivées aujourd'hui à un point de perfectionnement tel, que les résultats en sont absolument assurés ; il y a donc un intérêt réel à laisser les poules à leur ponte, et à faire couver leurs œufs dans la couveuse artificielle, celle-ci étant toujours disposée à les recevoir, avantage immense que l'on ne trouve pas chez la poule qui ne couve généralement qu'au printemps alors qu'à cette époque l'on peut déjà avoir des poulets bons à vendre, ceux-ci ayant éclos, vers décembre, dans la couveuse artificielle.

Ceci posé, je considère que, dans une basse cour de 100 poules auxquelles on aura substitué la couveuse artificielle pour l'incubation des œufs, il y aura un excédent de production d'au moins 3,000 œufs dans l'année.

D'un autre côté, l'on doit considérer que les poulets vendus au mois de mars-avril ont une plus value d'au moins 1 fr. par tête sur ceux vendus plus tard, et provenant des poules qui auraient couvé à la suite de leur ponte.

La somme dépensée pour l'achat d'une couveuse artificielle se trouve donc largement compensée dès la première année par cet excédent de recette dont elle

seule est la cause.— "Journal des Campagnes." de Paris.

Choses et autres.

La picotte du cheval.—Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant la communication suivante qui nous est adressée par notre ami M. A. Lemoine, médecin-vétérinaire aux Trois-Rivières :

"La maladie fait son apparition le plus souvent au boulet postérieur, dans le creux du paturon et aux lèvres; si l'animal a des crevasses elles seront le siège de prédilection des premières pustules, puis le mal envahit le boulet et peut même monter jusqu'à la pointe du jarret.

"Je crois de mon devoir, d'avertir les hommes à cheval qui auront de ces cas à soigner de ne jamais toucher avec la main nue aux parties affectées.

"Il ne faut pas oublier non plus que les lèvres sont quelquefois le siège de pustules; et que, en faisant prendre des médicaments on peut facilement s'inoculer, ce qui n'est pas très amusant après tout.

"A Québec il y a eu 1200 à 1500 cas de picotte et une cinquantaine de personnes ont été inoculées en les soignant."—
"A. LEMOINE, Vétérinaire."

Utilisation des cendres comme engrais.—Dans le cours de son témoignage devant le Comité spécial de l'agriculture et de la colonisation, de la Chambre des Communes, M. Saunders, directeur de la Ferme expérimentale d'Ottawa, disait, le 13 mars dernier, à propos de l'emploi des cendres comme engrais :

".... Le fait qu'une partie des cendres de bois du Canada est exportée aux Etats-Unis ne fait pas honneur à la classe agricole de ce pays. Dans presque tous les principaux journaux d'agriculture américains vous trouverez des annonces qui offrent en vente des cendres du Canada. Ces cendres de bois sont vendues aux Etats-Unis, à 30 à 35 cts le boisseau. Les cultivateurs américains sont heureux de les avoir à ce prix, mais en Canada, où les cultivateurs peuvent se les procurer à 10 ou 12 cts le boisseau, on n'en fait aucun cas; je crois que ceci est dû, principalement à ce que les cultivateurs ne connaissent pas l'importance qu'il y a de conserver, pour eux ces précieux éléments minéraux de la forêt primitive...."

Nous savons que dans les paroisses situées dans le voisinage des villes de la province de Québec, notamment de la ville de Québec, la plupart des cultivateurs achètent ou échangent avec leurs produits agricoles toutes les cendres qu'ils peuvent recueillir. La paroisse de St-Augustin, dans le comté de Portneuf, doit à cette précieuse attention d'avoir des terres très productives. Les paroisses de Ste-Foye, Lorette, Charlebourg et Beauport où la culture jardinière est très lucrative, sont aussi dans le même cas. D'un autre côté, nous savons que dans les paroisses éloignées des villes, les cultivateurs n'attachent pas assez d'importance à l'emploi des cendres comme engrais.

RECETTES

Clous et furoncle

Aussitôt qu'on a lieu de penser qu'un furoncle va se produire, on peut tenter de le faire avorter en touchant le sommet du bouton avec une goutte d'acide chlorhydrique étendu de quatre gouttes d'eau; si ce moyen ne réussit pas, on applique sur le mal soit un oignon blanc cuit, soit des cataplasmes de lin ou de mie de pain ou encore de feuilles de guimauve hachées et cuites. Si, ce qui arrive quelquefois, l'humidité des cataplasmes fait apparaître un grand nombre de petits boutons, on y porte remède en plaçant entre le cataplasme et la peau une couche de glycérine.

Soins à donner aux chevaux qui ont des poux

Faites usage chaque matin de l'étrille et de la brosse, afin d'enlever la poussière et les darts farineuses, que vous aurez le soin de remettre dans un seau, et quand l'opération sera finie, jetez au feu ces saletés enlevées de la brosse et de l'étrille. Aussitôt après, appliquez une légère couche de vinaigre avec une brosse dont le poil est rude, de manière à ce que le poil du cheval soit légèrement humecté. On peut, au lieu de vi-

naigre, employer le mélange suivant : une partie de créosote, dix parties de whisky et vingt parties d'eau de pluie. Humectez, une fois la semaine, avec ce mélange les harnais de même que les couvertes qui servent aux chevaux. Passez à la chaux les stalls de même que les mangeoires et le plancher. Enlevez et brûlez les litières ayant servi précédemment aux chevaux infestés de poux. Ne permettez pas qu'il y ait des poules dans l'écurie et que le poulailler soit placé dans le voisinage de l'écurie, car les poux des poules sont souvent une nuisance pour les chevaux là où les poules se juchent sur les mangeoires ou les cloisons des stalls des chevaux.

RÉOUVERTURE DES COURS

DE

L'Ecole d'agriculture de Ste-Anne.

Le mardi 26 février prochain, aura lieu la réouverture des cours de cette école. Plusieurs bourses sont vacantes. Les jeunes gens qui désirent les obtenir sont invités à adresser de suite leur demande au directeur.

L. O. TREMBLAY, Ptre,
Directeur.

17 Janvier 1889.

Cheval canadien à vendre.

Le soussigné offre en vente un magnifique Etalon canadien, à poil rouge brun; pesant, 1300 livres; hauteur, 5 pieds et 2 onces; âgé de six ans et pouvant facilement faire un mille en trois minutes. Les sociétés d'agriculture qui voudraient acheter un cheval pur-canadien ne sauraient avoir une meilleure chance qu'en s'adressant à

FRANÇOIS GENDRON, à
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

17 janvier 1889.

PROVINCE DE QUEBEC, }

District de Rimouski. }

COUR DE CIRCUIT.

No. 3092.

SAMUEL FRANCOIS ALLARD, de la ville de St Germain de Rimouski, marchand,

Demandeur,

vs.

JOSEPH M. COTÉ, gentilhomme, de la cité de Toronto, Province d'Ontario,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Rimoueki, 28 novembre 1888.

LETENDRE & CHAMBERLAND,

27 décembre 1888.—2

G. C. C.

LES
Célebres Lunettes
DE
B. Laurance



sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Rimouski. } COUR SUPÉRIEURE.

No. 1666.

LOUIS NAPOLÉON DESROSIERS, marchand, de la paroisse
de Notre-Dame de l'Assomption de McNider,

Demandeur,

vs.

ALEXANDRE DESROSIERS, ci-devant cultivateur de la pa-
roisse de Notre-Dame de l'Assomption de McNider et main-
tenant de lieux inconnus.

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux
mois.

Bureau du Protonotaire.

Rimouski, 18 décembre 1888.

LETENDRE & CHAMBERLAND,

P. C. S.

27 décembre 1888.—2

PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Rimouski. } COUR SUPÉRIEURE.

No. 1667.

LOUIS NAPOLÉON DESROSIERS, marchand, de la paroisse
de Notre-Dame de l'Assomption de McNider, dit District,

Demandeurs,

vs.

LEON PAQUET, cultivateur, de la paroisse de St Ulric de la
Rivière Blanche, et ANTOINE ST LAURENT, ci-devant
cultivateur, du même lieu, dit District et actuellement de
lieux inconnus,

Défendeurs.

Il est ordonné au Défendeur Antoine St Laurent, de compa-
raître dans les deux mois.

Rimouski, 18 décembre 1888.

LETENDRE & CHAMBERLAND,

P. C. S.

27 décembre 1888.—2

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888--Arrangement pour la saison d'hiver--1889.

Le et après lundi, 26 novembre 1888, les trains de ce chemin
partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté)
comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Lévis.....	9 50
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15 50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps convention-
nel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 23 novembre, 1888.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONNS,
BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL

DE QUEBEC AUX ANTILLES.

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'Abbé MONTMINY.

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente
chez tous les libraires de Québec et au Bureau de la *Gazette*
des Campagnes, au prix modique de **30 CENTS.**

Comme le tirage de cette brochure est limité le public vou-
dra bien se le procurer sous le plus court délai. Les deux cents
pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes.
Raconté dans un style sobre et facile, le voyage de M. Mont-
miny ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes dési-
reuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi
peu connue que les Antilles: son climat, ses habitudes, les
mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la des-
cription de chacune des îles, le danger de la navigation pour
s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les
mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles.
Ils trouveront dans ses quelques pages tout ce qu'il faut pour
rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux,
que les rapports commerciaux et autres avec le Canada
rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Editeur.

23 août 1888.—10

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)000(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposi-
tion provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches cana-
diennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière cana-
dienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de
trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de
six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de
trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de
tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur
sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens
d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la pro-
duction du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et
TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps,
mâles et femelles.

24 mai 1888.